

Intitulé de l'UE	Sciences sociales en ce compris didactique de la discipline (Partie I)
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Sciences Humaines (Histoire - Géographie - Sciences sociales) - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Sarah ITOUMAINE	60	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Sciences sociales - Partie 1	60h	Caroline GONDRY

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Sciences sociales - Partie 1 : 45h de théorie, 15h de travaux

Langue d'enseignement
Sciences sociales - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables
> Faire preuve de curiosité intellectuelle.
> Prendre part à un travail d'équipe.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES Cette UE contribue au développement des compétences suivantes • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité ◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle ◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession ◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté ◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société ◦ Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques ◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions ◦ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
--

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.



Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

Paix, justice et institutions efficaces



Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
- 16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de :

Analyser et exploiter des documents (I)

S'approprier les contenus, concepts, notions de sciences sociales (I)

Adopter une attitude de recherche en faisant preuve de méthode, de curiosité et d'esprit critique (I)

Utiliser un vocabulaire précis, spécifique et adapté (I)

Contenu de l'AA Sciences sociales - Partie 1

- Concepts sociologiques de base.
- Méthodes de recherche en sciences sociales.
- Analyse de l'actualité
- Pratique et attitudes à adopter lors de l'analyse d'un fait social.
- Notions de droit.

Méthodes d'enseignement

Sciences sociales - Partie 1 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures, Enseignement à distance et/ou enseignement hybride (en fonction de la situation sanitaire)

Supports

Sciences sociales - Partie 1 : notes de cours, activités sur eCampus, Teams (en fonction de la situation sanitaire)

Ressources bibliographiques de l'AA Sciences sociales - Partie 1

- Ouvrages classiques de différents sociologues (par exemple: E. Durkheim, M. Weber, P. Bourdieu)

- "Manuel de recherche en sciences sociales" de R. Quivy et L. Vancampenhout, éd. Dunod, Paris, 1995

- "Sciences sociales", dir. par A. Beitone, éd. Dalloz, Paris, 2004

- Magazine "Sciences humaines"

Journaux et magazines d'actualités à caractère social, économique ou politique

- "Le Papalagui", E. Sheurmann, éd. Présence Image, 2001

- "La Massaï blanche", C. Hofmann, éd. Plon, 2000

- "Dans la peau d'un intouchable", M. Boulet, éd. du Seuil, 1994

- "@u monde, citoyen!", J.L. Jadoulle, éd. Hatier (Série de manuels scolaire)

- Pratiques des sciences sociales, Editions Didier Hatier, J. Cornet, A. Martin, S. Navarre et P. Soutmans, Tome 1, Septembre 2014

- P. Dupont et J.-P. Hubin (sans date), *Être et devenir citoyen*, Bruxelles, AGERS (Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique).

- F. Alexander et C. Delrée (2011), *Notions de droit civil*, Bruxelles, De Boeck. (y'en a un chaque année, c'est juste que c'est cette année-là à la bibliothèque).

- J. Gillain (2000), *Introduction au droit et éléments de droit civil*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Évaluation collégiale
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	Evaluation mixte: > Examen écrit (80%) > Travaux (20%)

Année académique : **2023 - 2024**